

COUPE DE LA FÉDÉRATION

OBJECTIF :

Dans le but de promouvoir et développer la pratique compétitive du Ski Alpin dans l'ensemble de ses Comités de ski, la Fédération Française de Ski organise la Coupe de la Fédération, épreuve assimilée au Championnat de France de 2^{ème} Division.

CATEGORIES :

Les épreuves de la 13^{ème} Coupe de la Fédération sont ouvertes aux coureurs Dames et Hommes, des catégories :

- U14-U16-U18-U21-U30

Les coureurs relevant des statuts : Citadin, Esprit Racing, Universitaire, ESF, GIRSA et club organisateur seront sélectionnés par leurs référents sur la base d'un quota distinct.

Les participants des catégories U18, U21, U30 (y compris Masters), sont regroupés au sein d'une même catégorie pour les Dames et pour les Hommes.

CONDITIONS POUR PRETENDRE A UNE PRE-SELECTION PAR SON COMITE DE SKI :

- ⇒ Etre titulaire d'une Licence Carte Neige Compétiteur en cours de validité
- ⇒ Ne pas faire partie d'un Collectif National (sans considération de la discipline).
- ⇒ U14 : Ne pas avoir participé aux Championnats de France BEN'J de la saison en cours.
Etre crédité d'une valeur de points FFS $\geq 100^*$
- ⇒ U16 : Ne pas être qualifié aux épreuves techniques de la deuxième étape des Ecureuils d'Or
Etre crédité d'une valeur de points FFS $\geq 70^*$
- ⇒ U18/U21/U30 : Ne pas être qualifié pour les Championnats de France Elite de Ski Alpin.
(Y compris Masters)
Etre crédité d'une valeur de points FIS dans une des disciplines techniques $\geq 95^*$. (GS ou SL)
Etre crédité d'une valeur de points FFS $\geq 70^*$

***La liste des participants tiendra compte des listes de points FFS N° 725 et FIS N° 1925.**

IMPORTANT :

L'inscription à la Coupe de la fédération emporte autorisation, pour la Fédération française de ski, ses organes déconcentrés et ses clubs, d'utiliser, reproduire et exploiter, sur tous supports matériels et immatériels, l'image des participants. Cette autorisation n'est valable que pour les images réalisées dans le cadre de la Coupe de fédération, pendant une durée de 3 ans et uniquement à des fins promotionnelles non commerciales.

PROCEDURES D'INSCRIPTION :**1. Principes :**

En respect des quotas attribués, les Comités de ski ont la charge d'inscrire leurs propres sélectionnés auprès de la FFS.

Les référents (*) en charge d'inscrire les coureurs relevant des statuts : Citadin, Esprit Racing, Universitaire, ESF, GIRSA et club organisateur communiquent leurs listes à la FFS en respectant les quotas attribués.

(*)

Citadin	Jean Louis DEBART
Esprit Racing	Laurent MOREAU
Universitaire	Hervé JOUNIAUX
ESF	Nicolas SAUVAGE
Girsa	Paul AZEMA

2. Traitement des inscriptions :

La FFS assure la vérification du respect des conditions de participation, jusqu'à la sortie de la liste définitive.

- ⇒ A la suite de la consultation des participants, les places rendues libres sont automatiquement comblées par des licenciés inscrits sur la liste d'attente, priorité sera donnée en fonction de la valeur des points FFS (liste en vigueur).
- ⇒ Le remplacement des concurrents inscrits, pour cause de blessure ou force majeure, reste néanmoins possible jusqu'au premier comité de course.

EPREUVES DE SELECTION :

Chaque structure désigne librement son mode de sélection.

CALENDRIER 2025 :

Calendrier des inscriptions	Dates et délais
Période de sélection	Décembre 2024 – Dimanche 23 mars 2025
Ouverture des préinscriptions pour les référents : Comité de ski, Citadin, Esprit Racing, Universitaire, ESF, GIRSA et club organisateur	Lundi 10 mars 2025
Clôture de la phase de préinscription	Dimanche 23 mars 2025
Mise en ligne de la liste des préinscrits	Vendredi 28 mars 2025
Réattribution des places disponibles aux Comités	Lundi 31 mars 2025
Mise en ligne de la liste des inscrits	Mardi 01 avril 2025
Date limite d'édition des listes des participants au GS de qualification	Vendredi 04 avril 2025

QUOTAS DE BASE :

QUOTAS						
	U14		U16		U18 à U30	
	H	D	H	D	H	D
AP	11	11	11	11	9	9
AU	5	5	5	5	5	5
CA	7	7	7	7	6	6
CO	1	1	1	1	1	1
DA	11	11	11	11	9	9
IF	4	4	5	5	3	3
MB	16	16	16	16	13	13
MJ	7	7	7	7	7	7
MV	9	9	9	9	8	8
PE	9	9	8	8	8	8
PO	4	4	4	4	3	3
SA	16	16	16	16	13	13
Girsa	6	6	6	6	7	7
Club Organisateur	1	1	1	1	1	1
CIT	8	8	8	8	8	8
ESF	5	5	5	5	5	5
Esprit Racing					6	6
Universitaires					3	3
Total :	120	120	120	120	115	115

PROGRAMME ET DEROULEMENT DE LA COUPE DE LA FEDERATION**▪ Samedi :**

GS (ou SL selon les conditions de neige ou de météo) type Entry-League en 2 manches, phase pré qualificative pour les phases finales pour chacune des 6 catégories. Cette épreuve donne lieu à attribution de points FFS selon les règles en vigueur.

▪ Dimanche :

- Un SL KO SYSTEM pour les 32 qualifiés de chaque catégorie, répartis ainsi :
 - 1 tracé U14 FILLES et GARCONS
 - 1 tracé U16 FILLES et GARCONS
 - 1 tracé U18/U21/U30 y compris masters Dames et Hommes
- 1 tracé GS en une **manche** pour les DAMES non qualifiées du samedi donnant lieu à attribution de points FFS selon les règles en vigueur (ce GS1 pourrait être transformé en SL selon les conditions de neige ou de météo).
- 1 tracé GS en une **manche** pour les HOMMES non qualifiés du samedi donnant lieu à attribution de points FFS selon les règles en vigueur (ce GS1 pourrait être transformé en SL selon les conditions de neige ou de météo).

ORDRES DE DEPART / ATTRIBUTION DES DOSSARDS :**Épreuve de préqualification GS (ou SL)**

⇒ selon le règlement FFS en vigueur uniquement pour les catégories U18/U30 y compris Masters (tous les concurrents prennent part à la seconde manche)
Les coureurs n'étant pas classés à l'issue de la 1^{ère} manche (abandons ou disqualifiés) sont autorisés à prendre le départ de la seconde manche après le dernier classé et dans l'ordre inverse de leur dossard.

⇒ tirage au sort intégral à la mêlée pour les seules catégories U14/U16 (tous les concurrents prennent part à la seconde manche dans l'ordre inverse des dossards de la première manche).

SL KO SYSTEM**▪ Principes**

⇒ A l'issue des épreuves de pré-qualification, sont qualifiés pour la manche qualificative dans chacune des 6 catégories :

- Les 8 premiers (es) de la 1^{ère} manche. S'il y a des ex-aequo à la 8^{ème} place, le dossard le plus élevé sera qualifié.
- Les 8 premiers(es) de la 2^{ème} manche du GS (hormis les 8 qualifiés de la 1^{ère} manche). S'il y a des ex-aequo à la 8^{ème} place, le dossard le plus élevé sera qualifié.
- Les 16 premiers(es) au total des 2 manches du GS (hormis les 16 qualifiés de la 1^{ère} et 2^{ème} manche). S'il y a des ex-aequo à la 16^{ème} place, le dossard le plus élevé sera qualifié.

▪ **Attribution des dossards :**

Selon les résultats de l'épreuve du samedi :

- Le (la) 1^{er}(e) de la 1^{ère} manche portera le dossard 1, etc. (le 8^{ème}, le dossard n° 8)
- Le (la) 1^{er} (e) de la 2^{ème} manche portera le dossard 9, etc. (le 8^{ème}, le dossard n° 16).
- Les 16 concurrent(e)s classé(e)s au total des deux manches à la suite de ceux qui sont déjà qualifiés ci-dessus porteront les dossards n° 17 à 32 en fonction de leur classement.

Déroulement :

- Chaque duel **en élimination directe** opposera deux compétitrices (compétiteurs) dans le parcours de la même manche de slalom l'un(e) après l'autre.
- L'ordre de départ de chaque duel s'effectue de la manière suivante : le concurrent avec le dossard le plus élevé part d'abord le concurrent avec le dossard le plus faible ensuite.
- Si deux concurrents d'un même duel sont DSQ, ABD, ou à égalité de temps le dossard le plus faible sera qualifié pour le tour suivant. (ref RIS)

Le tableau des 16^{èmes} de finale sera établi comme indiqué ci-dessous.

- Le premier duel opposera le dossard 32 au dossard 1, la suite s'effectuant selon le tableau ci-dessous.

DOS	
32	Duel 1
1	
	Duel 2
17	
16	
	Duel 3
24	
9	
	Duel 4
25	
8	
	Duel 5
28	
5	
	Duel 6
21	
12	
	Duel 7
20	
13	
	Duel 8
29	
4	
	Duel 9
30	
3	
	Duel 10
19	
14	
	Duel 11
22	
11	
	Duel 12
27	
6	
	Duel 13
26	
7	
	Duel 14
23	
10	
	Duel 15
18	
15	
	Duel 16
31	
2	

Géant en 1 manche :

▪ **Principes :**

▪ Les coureurs classés au-delà du 32^{ème} rang à l'issue de l'épreuve du samedi peuvent, s'ils le souhaitent, participer à une épreuve de GS1 organisée le dimanche qui donnera lieu à attribution de points FFS selon les règles en vigueur.

▪ Toutes les catégories seront regroupées sur 2 tracés, un pour les Dames et un pour les Hommes.

▪ Le comité d'organisation pourra décider de transformer cette épreuve en SL selon les conditions de neige ou de météo.

▪ **Attribution des dossards :**

▪ Sur chacun des 2 tracés les coureurs porteront les dossards numérotés de 33 à 120 (à 115 pour les U18/U30/Masters).

▪ Ces dossards leur seront attribués à l'issue d'un tirage au sort global à l'intérieur de chacune des catégories.

CLASSEMENTS :**Géant de qualification (samedi) :**

Seront récompensés les 5 premiers (Dames et Hommes) de chaque catégorie.

SL KO System (dimanche) :

Classement individuel des 8 premiers (Dames et Hommes) :

- Les quatre premiers seront classés en fonction des temps réalisés en finale et petite finale.
- Les quatre suivants seront classés en fonction des temps réalisés en ¼ finale.

Dans un tour considéré, les concurrents sans temps (Abd, Disq et NPS) seront classés en dernière position ; ils seront départagés au bénéfice du plus petit dossard.

Seront récompensés les six premiers (Dames et Hommes) de chaque catégorie.

GS1 : (dimanche)

Seront récompensés les 3 premiers (Dames et Hommes) de chaque catégorie.

TITRES :

À l'issue de l'épreuve de SL KO System seront attribués les titres de :

Champion de France Fédéral catégorie U14 Filles

Champion de France Fédéral catégorie U14 Garçons

Champion de France Fédéral catégorie U16 Filles

Champion de France Fédéral catégorie U16 Garçons

Champion de France Fédéral catégorie Dames (U18 à Master)

Champion de France Fédéral catégorie Messieurs (U18 à Master)

MATERIEL TECHNIQUE :**▪ Règlements FFS en vigueur**

- Le **port du casque** (norme CE) exempt de caméra et (ou) de son support, **et d'une protection dorsale** (conforme aux spécifications de la FIS) adaptée à la taille du skieur, est obligatoire pour toutes les catégories quelle que soit la discipline

▪ Interdiction et sanctions sur l'utilisation des farts :

- *La Commission Nationale du Ski Alpin pour des raisons économiques, environnementales et liées à la santé des utilisateurs, INTERDIT d'utiliser des farts hautement fluorés (HF) lors d'épreuves de niveau national ou régional.*

En outre, le règlement de l'UE interdit la production, le commerce et l'utilisation de certaines cires fluorées contenant C8/PFOA.

L'application sur le terrain lors d'une compétition de tous produits destinés à améliorer le glissement des skis est interdite sauf lors des épreuves de vitesse.

L'affûtage, le raclage et le brossage des skis sur le terrain restent autorisés.

Toute infraction constatée par le jury, même après la course, pourra entraîner une sanction sportive (amende, disqualification, exclusion).

INTERVENANTS FFS :

Robert BURDIN	Pôle Technique Règles et Contrôles	- Organisation Générale et logistique
Stéphane SANDRIN	C ^{om} Règles et Contrôles	- Gestion des courses et Chronométrage

DESIGNATION DES TRACEURS et TRACES :

Les DT FFS désigneront les traceurs en accord avec l'organisation.

Tout en respectant les valeurs de dénivelés et de nombre de portes prévues au règlement, les traceurs réaliseront des parcours aussi simples que possible, en adéquation avec le niveau de l'événement et ce dans l'ensemble des catégories d'âge.

CAHIER DES CHARGES ORGANISATEURS FINALE DE LA COUPE DE LA FEDERATION

ARTICLE 1 : APPELLATION

« COUPE DE LA FEDERATION »

- ⇒ Quelle que soit l'utilisation (orale, visuelle, écrite), les termes ci-dessus ne pourront être dissociés et se présenteront (à l'écrit) sous une police, un corps et une couleur identiques.
- ⇒ La Société « SAMSE » bénéficie de l'exclusivité des termes "sponsor officiel" ou "partenaire officiel" de la Coupe de la Fédération.

ARTICLE 2 : PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT

- ⇒ La société « SAMSE » est le partenaire officiel de la Coupe de la Fédération.
- ⇒ La société « Le Dauphiné Libéré/Ski Chrono » est le partenaire média de la Coupe de la Fédération.

Les Dossards

Pour l'ensemble des épreuves, 6 jeux de 120 dossards chasubles aux couleurs distinctes + des dossards ouvreurs seront fournis en prêt par la Fédération Française de Ski.
Pour les podiums, tous les coureurs devront impérativement porter les dossards du partenaire officiel.

ARTICLE 3 – CEREMONIES DE REMISE DES PRIX

Une cérémonie de remise des récompenses, sera organisée à l'issue des GS de qualification, de la Finale de la Coupe de la Fédération et après les GS1.
Lors de cette remise des récompenses, la présence visuelle des partenaires est obligatoire.

ARTICLE 4 – CLASSEMENTS - TROPHEES - DOTATION

- Des classements individuels Hommes et Dames seront établis pour chaque épreuve.
- Le logo des partenaires doit figurer sur les listes de départs et de résultats.
- L'ensemble des trophées pour toutes les épreuves sera fourni par la FFS.
- Les 5 premiers dans chaque catégorie des épreuves de Géant de qualification du samedi et les 3 premiers de GS1 du dimanche recevront un lot.
- Les 6 premiers dans chaque catégorie de la finale de la coupe de la Fédération recevront un lot.

ARTICLE 5 – PREPARATION et FORFAITS REMONTEES MECANIQUES

La Fédération Française de Ski offre les forfaits de remontées mécaniques des 2 jours pour tous les compétiteurs (coût du forfait = 9 euros /jour/compétiteurs)

S'agissant des entraîneurs et accompagnateurs, ils devront acheter leurs forfaits pour le samedi et le dimanche au prix de 16 euros/jour

ARTICLE 6 - COUVERTURE MEDIATIQUE

Le Dauphiné Libéré/Ski Chrono soutient et parraine cet événement afin que celui-ci soit diffusé le plus largement possible.

La Fédération Française de Ski assurera la diffusion des épreuves [en LIVE](#) sur son site internet.

ARTICLE 7 – ENGAGEMENTS DE LA FFS

La promotion à l'échelle nationale sera assurée par le service Promotion/Communication de la Fédération Française de Ski et Le Dauphiné Libéré/Ski Chrono.

La Fédération Française de Ski assurera également l'acheminement des dossards et des banderoles auprès de l'organisateur.

ARTICLE 8 – PRISES EN CHARGE

Les frais d'hébergement des personnels FFS et des bénévoles qu'elle aura désignés sont pris en charge par la FFS.